

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									/		

L' Abeille.

10ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

10ème Année.

VOL. X.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 8 MAI 1862.

N 19.



Épitaphe gravée sur une plaque de plomb et placée dans la tombe de M. L. J. Casault.

D. O. M.
Hic jacet
Illust. et Rev. Ludovicus Jacobus Casault,
Presbyter,
In sacra theologia Doctor,
Archiepiscopi Quebecensis Vicarius Generalis,
Unus e rectoribus hujusce urbis Seminarii
Cui per novem annos Superior præfuit ;
Idem postquam priores octo per annos Seminarii Minoris
Alumnos disciplina informavit,
Novissime Majoris Seminarii factus præsul.
Ad obtinendam condendæ Universitatis facultatem
In Angliam missus,
Mira prudentia miraque in rebus agendis peritia
Rem ad optatum finem perduxit.
Singulari tandem consilio, quum illustrissimas Europæ urbes
Invisisset,
Omnia quæcumque in singulis academiis crederet optima
Decerpens,
Patriam suam, adjuvantibus consortibus, Universitate-Lavallensi
Cujus primus fuit Rector,
Dotavit.
Nullius tamen rei appetens nisi Dei gloriæ et Religionis incrementi,
Per totam vitam totisque viribus institutioni juventutis indesinenter incubuit ;
Tum ipsis magistris acceptissimus, tum alumnis carissimus,
Incredibili omnium desiderio et dolore
Extinctus est,
Die v. Maii. A. D. MDCCCLXII. Ætat. LIV.

R. I. P.

L' ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 8 Mai 1862.

J'ai beaucoup aimé la jeunesse, disait le P. Lacordaire, quelques heures avant sa mort, et ce fut une de ses dernières paroles.

Il nous a semblé entendre les mêmes mots tomber des lèvres du prêtre illustre qui vient d'expirer au milieu de nous, lorsque, tour à tour, nous sommes venus verser sur son lit funèbre nos larmes avec nos prières. Oui, nous le savons, M. Casault a tendrement aimé la jeunesse, et si cette vie s'est éteinte, au moment où nous pouvions espérer de la voir se prolonger bien des années encore, c'est, nous en sommes persuadés, parce que son âme si ardente à promouvoir nos intérêts, a usé, en quelque sorte, avant le temps, un corps incapable de supporter tant d'efforts continus.

Huit ans, les élèves du Petit Séminaire de Québec ont vécu à l'ombre de sa direction ; neuf ans, ils l'ont eu pour Supérieur, et du sein de cette génération d'écoliers s'élève un concert unanime d'éloges les plus magnifiques sur sa sagesse éclairée et sa paternelle bonté. Tous s'accordent à reconnaître qu'il savait leur commander deux sentiments qui semblent se repousser l'un l'autre : une crainte respectueuse et un véritable amour. Un simple reproche, qui partait de sa bouche, allait droit au cœur et lui faisait prendre la voie du bien et de la vertu. Lui seul a pu me corriger, disait hier un de ses anciens élèves qui, peut-être, s'exagère un peu ses défauts d'écolier, mais qui, cependant, s'il faut l'en croire, se laissait bien souvent entraîner par sa légèreté. Je n'ai jamais été grondé aussi sévèrement, ajoutait-il ; néanmoins jamais homme n'occupera une plus large part dans mon cœur.

Voulez-vous savoir, chers confrères, ce qu'il aimait le plus dans les élèves qui lui étaient confiés ? Ecoutez, ou plutôt voyez. Le jour d'une grande fête, il a donné la communion à pres-

que tous ses enfants ; la veille, il les a vus se préparer à s'approcher du tribunal de la pénitence. Pourquoi donc verse-t-il des larmes si abondantes, en racontant à l'un de ses confrères la scène à laquelle il avait si souvent assisté ? Ah ! c'est qu'il a remarqué dans ces petits anges terrestres, comme il les appelait cette fois, une ferveur inaccoutumée, et au souvenir des grâces que Dieu répandait dans leur cœur, son cœur s'est ému et il n'a pu s'empêcher de pleurer de joie. Ne l'oubliez jamais, chers confrères, personne ne fut plus sensible aux charmes de la vertu que ce pieux et saint directeur.

La nuit de Noël, il se plaisait à se rendre à la chapelle de notre congrégation qu'il sut orner avec tant de goût, et se livrait aux douces émotions qu'éveille dans l'âme le spectacle d'une communauté agenouillée aux pieds de l'Enfant-Jésus et recevant ce tendre Enfant dans son cœur. Cette année, il aimait à redire avec quelle joie il avait entendu le chant du cantique des anges annonçant la naissance du Messie, et avec quelle joie encore il avait vu communier cette nombreuse jeunesse.

Il cultivait avec un soin particulier dans le cœur de ses élèves la reconnaissance, cette aimable vertu des âmes bien nées. " C'est pitié, disait-il un jour, nous faisons bien des ingrats : les anciens élèves sont beaucoup plus attachés à la maison que ceux de nos jours. " Sans doute c'est pour raviver la mémoire du cœur, qu'il voulut établir la fête annuelle en l'honneur de Monseigneur Laval. Nous nous le rappellerons à l'avenir et lorsque nous serons réunis autour de la noble figure du fondateur du Séminaire, nous confondrons dans notre amour ces deux hommes qui ont entre eux tant de ressemblance.

Il aimait donc nos cœurs lorsque la vertu les nourrissait ; il aimait aussi nos intelligences, lorsqu'elles travaillaient à s'éclairer par l'étude des lettres et des sciences. Il ne nous a pas oubliés dans ce voyage fameux entrepris pour fonder l'Université-Laval. A son retour, il nous apportait les règlements de l'Académie St. Denys et le système qui continue à apprécier le mérite de nos compositions. L'Académie et la Société-St-Louis-de-Gonzague se rappelleront longtemps les paroles d'encouragement qu'il leur adressa pour seconder leurs efforts. Ceux qui, sous sa direction, ont pris part aux discussions sur " les Etudes Classiques " et sur " le projet de fonder une Université à Québec, " rediront avec quel soin il revoyait leur travail et combien il les aidait de ses conseils.

Pourrions-nous l'oublier ? il aimait aussi nos plaisirs : la vie de collège a

besoin de distraction et plus que tout autre, il voulut compatir à nos faiblesses.

Dans nos beaux congés de Maizerets lorsque nous nous livrons aux jeux de la balle, lorsque nos esquifs errent sur ce vaste étang, creusé à si grands frais, lorsque nous nous livrons à nos exercices gymnastiques, nous serions ingrats si nous allions oublier la part de plaisir que nous devons à Monsieur Casault. Il a proposé ces travaux immenses, il en a dirigé lui-même l'exécution.

Combien de fois encore, ne s'est-il pas fait, auprès du conseil du Séminaire, l'interprète de nos vœux les plus ardents ! et comme il aimait à nous annoncer qu'il venait de mener à bonne fin les négociations que lui suggérerait d'entreprendre son amour pour la communauté ! La génération des élèves qui nous a précédés se souvient encore, avec émotion, du moment où il vint lui annoncer que le *grand voyage* de Montréal et de St. Hyacinthe allait se faire. Quelle explosion de joie parmi ses enfants bien aimés ! " Arrivé à un certain âge, disait-il à l'un d'eux dans cette circonstance, on n'a plus d'autre plaisir que celui d'en procurer aux autres, mais celui-là en vaut bien mille ; " et sa figure s'épanouissait de bonheur. L'année dernière encore, il attendait avec impatience le jour où nous pourrions recevoir la visite de nos amis de Ste. Anne et voulut bien prendre une part active aux préparatifs de la fête. Nous le vîmes cet homme vraiment grand, celui que l'on regarde comme le fondateur d'une œuvre qui doit immortaliser son nom, descendre aux plus petits détails. " Il faut les recevoir de notre mieux, disait-il, à l'œuvre donc ! " et il encourageait et guidait nos efforts, disposait lui-même, nous sera-t-il permis de le rappeler, les ornements de la grande salle de l'Université, aidait le plus petit d'entre nous et donnait à tous un entrain admirable.

C'est qu'il voyait dans ces rapports entre les différents collèges de la Province autre chose qu'une simple visite d'amis indifférents. Toute sa vie, il a chéri l'idée de voir une union fraternelle s'établir entre les élèves des diverses institutions : il a vivement désiré les enrôler sous un même drapeau, pour lutter ensemble, s'entraider de leurs exemples et rivaliser d'une généreuse émulation. Qui sait si, un jour, à Québec, ne se réalisera pas l'établissement de concours généraux comme ceux de Paris ? Si ce vœu est exaucé, soyez sûrs, chers confrères de tous nos collèges, que l'âme de M. Casault : présidera à ces joutes de la science, et à votre aspect, sa cendre, une instant contristée, sera pour jamais consolée !

Et toi, chère *Abeille*, si tu peux aujourd'hui bégayer quelques mots d'éloge sur la mémoire de M. Casault, à qui le dois-tu ? N'est-ce pas lui qui te donna la naissance et la vie ? Va, recueille, avec bonheur, les fleurs que l'on vient répandre de toute parts sur la tombe de ce grand homme, formes-en une couronne qui se conservera fraîche et pure et dont nos arrière-petits neveux aimeront à respirer le parfum suave !

BULLETIN DE LA DERNIÈRE MALADIE DE M. L. J. CASAULT.

M. Casault souffrait depuis quelques jours d'un rhumatisme goutteux : maladie qui le minait lentement depuis nombre d'années. Jeudi, 1er Mai, il se trouvait considérablement mieux, et put se rendre à sa conférence de théologie avec plus de facilité que les jours précédents.

Vendredi matin, 2 mai, à 5 1/2 heures A. M. le domestique le trouva renversé auprès de son lit. L'alarme fut donnée, et quelques instants après, M. le Dr. Landry, médecin ordinaire de M. Casault, et MM. les Drs. Jackson et La Rue se trouvaient auprès du malade. Ils déclarèrent qu'il y avait paralysie de toute la moitié droite du corps et que la maladie était des plus graves. Du reste, il fut impossible d'obtenir une seule réponse à toutes les questions qui lui furent posées. M. Casault avait perdu l'usage de la parole pour ne le plus recouvrer. La tête appuyée sur la main gauche, il promenait sur les assistants des regards étranges : tout son corps était baigné de sueurs.

A 2 1/2 heures le même jour, il y eut réunion de toute la Faculté de Médecine, et les Professeurs, tout en manifestant les plus grandes inquiétudes pour le résultat de la maladie, prescrivirent quelques médicaments. Le Dr. Landry qui n'avait pas quitté le malade un seul instant depuis six heures du matin, resta encore auprès de lui jusqu'à 5 h. du soir. Il vint le revoir à 8 h. et le Dr. La Rue offrit ses services et s'engagea à le veiller pendant la nuit. Cette nuit fut tranquille ; M. Casault dormit d'un sommeil paisible.

Samedi. Les Professeurs de la Faculté de Médecine revinrent tour à tour dans le cours de cette journée et trouvèrent peu ou point de changement. Durant toute cette journée, M. Casault fut continuellement assoupi, et ce sommeil prolongé redoubla les inquiétudes des Médecins. Aussi ils ordonnèrent qu'on l'administrât : il le fut à 4 1/2 h. P. M. par M. Auclair, curé de Québec.

A huit heures, P. M. il fut visité par les Drs. Landry et LaRue qui déclara-

rèrent que la maladie faisait des progrès rapides. On lui administra une potion prescrite dans l'après-midi de ce même jour, par le Dr. Jackson, et approuvée par les Drs. Landry et LaRue. Cette nuit fut moins calme et plus agitée que les précédentes.

Dimanche. Vers 5 h. l'état du malade sembla s'aggraver considérablement. On envoya quérir le Dr. LaRue qui déclara qu'il n'y avait plus d'espoir. A partir de ce moment, il continua à décliner graduellement, et rendit le dernier soupir, lundi matin à 7½ heures.

Les deux premiers jours de sa maladie, M. Casault sembla avoir sa connaissance. Lorsqu'il fut administré, il ferma les yeux de lui-même, sur l'invitation qu'on lui en fit.

ENTERREMENT.

Quelques instants après la mort de M. Casault, on avait transporté son corps à la chambre de M. le Supérieur où MM. les Ecclésiastiques firent la veille des morts : deux d'entre eux s'y trouvaient constamment, occupés à réciter l'Office, se relevant d'heure en heure et se partageant la nuit.

Mercredi, à cinq heures, se fit la levée du corps par M. le G. V. Chauvin. Les membres du clergé qui s'étaient assemblés en grand nombre à la salle de récréation des Messieurs de la maison, se rendirent, croix en tête, auprès du lit funèbre, et après avoir recité le *De profundis*, la procession gagna la Chapelle du Séminaire en traversant la cour des Petits. On récita les trois nocturnes de l'office des Morts.

Les préparatifs qu'on avait faits à la chapelle avaient dû coûter un travail énorme ; aussi le coup d'œil était-il des plus saisissants.

Les nombreux tableaux qui ornent le chœur et les autels étaient tous drapés en noir ; les fenêtres voilées ne laissaient pénétrer qu'un demi-jour. Le sanctuaire était tendu de noir de manière à former une espèce d'alcôve complètement séparée du reste de l'église, et dont les rideaux ramassés de chaque côté descendaient en immenses replis depuis la voûte jusqu'au plancher. Le corps reposait sur un catafalque érigé à quelque distance de l'autel. La lueur sombre des cierges dont le sanctuaire était assez faiblement éclairé, l'immense concours des membres du clergé, le chant du Libera si plaintif, et surtout la mémoire chérie de celui qui venait d'entrer dans son dernier repos, tout cela était bien propre à produire une émotion bien profonde et bien durable.

Jeudi matin à neuf heures et demie le

clergé se rendit dans la Chapelle où le corps était demeuré durant la nuit. On récita les Laudes ; puis la levée du corps se fit de nouveau par M. le Grand-Vicaire McDouald. Après les prières ordinaires, tout le cortège funèbre se rendit dans l'ordre suivant, à la Cathédrale où se chanta un service solennel :

Le Clergé.

Les Rév. Frères de la doctrine chrétienne.

Drap mortuaire de la congrégation porté par six élèves.

Le corps,

Six Supérieurs de Collège ou Grands-Vicaires portant les coins du drap.

Les membres de la famille.

Les facultés en costume suivies des élèves de l'Université.

Les honorables ministres. Le Consul français.

L'honorable maire. Les honorables juges.

Les Membres des deux Chambres.

Le corps des Marguilliers de Québec et de St. Roch.

Les officiers de la Milice Canadienne en costume.

Les élèves du Petit Séminaire.

Les élèves du Collège de Notre-Dame-de-Lévis.

Les Citoyens.

L'Eglise, comme la Chapelle, était toute drapée en noir ; les immenses proportions qui se perdaient, pour ainsi dire derrière les tentures mortuaires, offraient un spectacle vraiment majestueux et grave. M. le Grand Vicaire Cazeau chanta le service ; il fut assisté par M. le Chanoine Leblanc de Montréal, et M. Langevin, Secrétaire de l'Archevêché, en qualité de diacre et de sous diacre.

Après la messe, le corps fut transporté à la Chapelle du Séminaire où la tombe avait été préalablement préparée. M. le Grand Vicaire Cazeau pronouça, au milieu d'une émotion bien vive, quelques paroles vraiment éloquentes à l'éloge de l'illustre défunt.

Les restes mortels de M. Casault furent ensuite confiés à la terre, où ils reposent à côté des cendres de ces hommes qui comme lui se sont consumés au service de la jeunesse.

Nous reproduisons aujourd'hui l'article suivant sur la vie de M. L. J. Casault : nous nous proposons de recueillir les hommages rendus par les autres organes de la presse à la mémoire de cet homme vénéré.

Nous devons à l'obligeance de M. Ferland l'intéressante notice biographique qui suit :

" MONSIEUR LOUIS JACQUES CASAULT, vicaire-général, ancien supérieur du Séminaire de Québec, premier recteur de l'Université-Laval, et en dernier lieu directeur du Grand-Séminaire, n'avait pas encore cinquante quatre ans lorsque la mort l'a enlevé lundi dernier, le 5 de ce mois, à sept heures et trois quarts du matin, après une très-courte maladie.

" Né à Saint-Thomas, le 17 juillet 1808, du mariage de sieur Louis Casault et de dame Françoise Blais, M. Casault fut placé fort jeune encore à une école du lieu, où il commença à apprendre le latin. Doué de talents supérieurs et remarquable par son application à l'étude, il fit des progrès si heureux et si rapides, que ses parents crurent devoir faire des sacrifices pour lui procurer l'avantage de recevoir une instruction plus élevée.

" Il entra en 1822 au Petit Séminaire de Québec, où il fit en six ans un cours d'étude extrêmement brillant. Un jugement solide et une mémoire excellente le placèrent constamment à la tête de ses différentes classes, malgré la compétition d'un bon nombre d'élèves distingués.

" Ses habitudes sérieuses et sa sincère piété avaient de bonne heure convaincu ses supérieurs qu'il était appelé à l'état ecclésiastique ; aussi par leur avis, il se décida à entrer dans le clergé, et le 5 octobre 1828, il reçut la tonsure des mains de Monseigneur Panet. Pendant son cours de théologie, il fut employé au Petit Séminaire pour la surveillance et la classe ; on put dès lors apprécier les hautes qualités qui le distinguaient et qui devaient briller plus tard avec tant d'éclat.

" Il fut ordonné prêtre le 27 novembre 1831, et quelques jours après, Mgr. Panet le nomma vicaire du vénérable M. Gattien, curé du Cap-Santé. Pendant près de trois ans qu'il exerça les fonctions du saint ministère dans cette importante paroisse, M. Casault s'acquitta l'estime universelle et particulièrement celle de M. Gattien, qui eut bientôt compris le mérite supérieur du jeune confrère qu'on lui avait donné pour assistant.

" Vers cette époque, les directeurs du Séminaire de Québec cherchaient à augmenter le nombre des professeurs de leur institution. Connaissant par expérience les aptitudes du jeune vicaire du Cap-Santé, ils l'invitèrent à se dévouer dans leur maison à l'éducation de la jeunesse.

" La conscience timide et délicate de M. Casault avait été souvent effrayée à la pensée de l'immense responsabilité qui pèse sur le prêtre chargé du ministère

pastoral : d'ailleurs il avait pour l'étude un goût prononcé qu'il ne pouvait guères satisfaire dans sa position actuelle : il accepta donc avec plaisir l'offre qui lui avait été faite, et dans l'automne de 1834, il entra au Séminaire de Québec, comme professeur de théologie. Il avait trouvé la position qui lui convenait et qu'il était appelé à remplir avec tant d'honneur.

« Pendant près de vingt huit ans, dans cette maison, il s'est acquitté avec un égal succès des fonctions les plus difficiles et les plus variées : il a été successivement ou simultanément professeur de théologie et de sciences physiques, directeur des élèves du Petit et du Grand-Séminaire, préfet des études. Nommé supérieur en 1851, il occupa cette haute fonction pendant neuf années consécutives, par suite d'une exception formelle autorisée par Mgr. l'Administrateur à la règle du Séminaire qui ne permet pas à la même personne d'occuper la charge du supérieur plus de six ans de suite.

« Dans ces postes si difficiles, il s'attira sans les rechercher, l'affection et l'estime de tous ceux qui eurent des rapports avec lui. Sous un extérieur sévère, il cachait en effet une extrême bonté et une intelligence exquise des convenances, qualités qui ne pouvaient manquer de lui gagner les cœurs.

« Mais c'est surtout à la fondation et à l'organisation de l'Université-Laval que son nom devra passer à la postérité. Ami sincère de son pays, il désirait depuis longtemps que ses jeunes compatriotes pussent être initiés aux hautes sciences, et parvenir aux grades universitaires en droit ou en médecine sans être forcés d'aller exposer leur foi et leurs mœurs dans les institutions des Etats-Unis, ou même en restant dans nos villes, libres de tout contrôle.

« Comme, pour M. Casault, une Université n'était pas simplement un collège ayant le pouvoir de conférer des degrés ou de donner des diplômes, mais un établissement distinct et au-dessus des collèges par la nature et l'étendue de son enseignement ; il ne se hâta pas d'émettre des plans et de suggérer des idées. Esprit profond, M. Casault ne se bornait pas à la superficie des choses. Longtemps avant qu'on parlât à Québec d'une Université, toutes les questions relatives à l'enseignement supérieur lui étaient devenues familières : l'histoire et l'organisation des principales Universités d'Europe, étudiées avec son attention habituelle, lui avaient appris la différence qu'il y avait entre une Université et un Séminaire. Ne concevant pas qu'on dût entreprendre les choses à demi, il avait calculé mûrement les chances de succès d'un établissement uni-

versitaire, il avait posé les difficultés et les oppositions qui pouvaient se rencontrer, et il les trouvait considérables ; il ne voyait de succès que dans une entente des autorités civiles et religieuses, entente bien difficile dans le temps. Aussi garda-t-il le silence, tout en continuant à étudier.

« Cette conduite à la fois si prudente et si logique mit M. Casault à la hauteur de la question, lorsque vinrent le décret du premier concile de Québec proclamant l'importance pour les catholiques de posséder une Université adaptée à leurs besoins, et la suggestion de Mgr. de Montréal d'en charger le Séminaire de Québec. Ainsi mis par M. Casault en état de connaître toute la difficulté de la position, n'est-ce qu'après des instances réitérées de Mgr. l'Archevêque et l'assurance du concours des évêques de la province, que le Séminaire de Québec consentit à se charger de la fondation et de l'organisation d'une Université catholique.

« Au supérieur du Séminaire, alors M. Casault, fut confié le soin de prendre les mesures nécessaires pour répondre à la confiance des catholiques. On sait comment il s'en est acquitté. Muni de lettres de recommandation, M. Casault, qui venait d'être nommé Vicaire Général de l'Archevêque de Québec, entreprit en 1852, malgré sa faible santé un voyage en Europe, afin de demander l'érection canonique et civile de l'Université-Laval. Appuyé du crédit de Lord Elgin, il obtint de Sa Majesté une charte signée le 8 décembre 1852 ; et le 6 mars suivant, le Souverain Pontife autorisait l'érection de chaires de théologie dans la nouvelle Université.

« Ainsi l'œuvre avait été sanctionnée par l'autorité ecclésiastique et la puissance civile. Le Séminaire de Québec consentit à fournir les fonds nécessaires pour subvenir aux dépenses de construction et d'établissement ; et M. Casault, à raison de ses études préalables, fut naturellement chargé de suggérer le plan d'organisation de la nouvelle institution. Il avait, dans son voyage d'Europe, visité les principales Universités de l'ancien monde, étudié leurs lois et leurs règlements, comparé ensemble les divers systèmes de direction et d'études : aussi réunissant, avec cette sûreté de jugement qui le distinguait, ce que ces différents établissements pouvaient présenter de mieux pour former un tout harmonieux, suggéra-t-il un plan complet pour l'organisation de la discipline et des études, plan qui a été adopté presque sans modification pour l'Université-Laval.

« Premier Recteur de cette institution M. Casault contribua à développer et à appliquer ce plan à mesure que les cir-

constances l'ont requis, et à la fin de son temps d'exercice, il put remettre à son successeur l'œuvre à peu près complète et fonctionnant régulièrement dans toutes ses parties.

« Si large a été la part qu'il a prise dans l'organisation de l'Université-Laval, qu'il bon droit il pourra joindre le titre de fondateur à celui de premier Recteur.

« Son âge peu avancé permettait à ses amis d'espérer que pendant plusieurs années, encore, il resterait au milieu d'eux pour les aider de ses conseils, et les édifier par l'exemple de ses vertus. Dieu en a jugé autrement.

« M. Casault sentait sa santé s'affaiblir et depuis plusieurs semaines, il avait compris que sa vie ne pouvait être longtemps prolongée. Dans la prévision d'une mort prochaine, il avait communiqué en détail à ses confrères toutes ses vues et ses espérances au sujet de l'Université ; il avait aussi réglé soigneusement ses affaires temporelles et spirituelles. Ses préparatifs étaient faits pour le long voyage de l'éternité, et lorsque la voix de Dieu s'est fait entendre pour l'appeler à lui, le fidèle serviteur a pu dire avec vérité : *Laelatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.*

« L'œuvre de l'Université, appuyée sur des bases solides, et confiée au zèle et à l'intelligence de ses anciens confrères, qui ont toujours si bien su comprendre ses vues et les seconder, se soutiendra pour la gloire de Dieu, ainsi que pour l'avantage de la jeunesse canadienne, et elle portera à la postérité les noms réunis du premier évêque de Québec et du premier recteur de l'Université-Laval.»

N. B. Monsieur L. J. Casault appartenait à la société d'une messe.

Au jour de l'an dernier, les membres des diverses facultés de l'Université-Laval offraient à M. Casault un témoignage bien délicat et bien flatteur de l'estime qu'ils avaient conçue pour lui ; c'était son portrait, du pinceau de M. Teoph. Hamel et d'une parfaite ressemblance. Aujourd'hui, on aimait à se presser autour de ce tableau qui rappellera toujours tant d'admirables vertus.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'Abeille paraît, autant que possible, une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. payable d'avance. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'Abeille.

AGENTS :

A Sainte-Thérèse. M. A. Dagenais
A la Pointe-Lévi. M. E. Clément.
A la Petite-Salle. M. G. Giroux.
Chez les Extérieurs. M. C. Gingras.
ANSELME BOUCHER, Gérant.